
VENDREDI 9 DECEMBRE 2016 à 18h30

Réunion

Salle SRV – 24, av. Paul Raoult – Les Mureaux (près de la gare SNCF)

Calendrier

18 MARS 2017

Rassemblement pour la
rupture avec la Ve
République et l'Union
européenne

**CONTRE LA
MISERE,
LA GUERRE,
CONTRE
L'EXPLOITATION !**

Contact : J Delarue :
0687256892 ;
jd.delarue@orange.fr

Chers Camarades,

Nous étions 9 délégués des Mureaux à la conférence nationale du 5 novembre à Paris, conférence qui a décidé la constitution de ce mouvement et adopté l'appel ci-joint. Sur cette base, nous avons engagé la signature de masse de cet appel et obtenu l'engagement de travailleurs, militants, jeunes de toutes tendances. Le contenu de cet appel est relié à la nécessité d'agir sans attendre pour la rupture avec l'Union Européenne et la Ve République en rapport avec les problèmes concrets auxquels nous sommes confrontés (lire les premières contributions qui accompagnent cette invitation).

Tout ceci dans un contexte d'accentuation de la crise politique et institutionnelle. D'une part, les primaires de la droite ont déjoué les pronostics et aiguisé la crise aussi bien à droite qu'à gauche. D'autre part, dans ce cadre, les luttes expriment la volonté de s'opposer aux plans patronaux et du gouvernement : grève du 15 novembre dans les finances publiques, mobilisation des employés communaux des Mureaux contre la remise en cause de leur temps de travail, grève des enseignants du lycée Rostand de Mantes la Jolie contre la sortie de ZEP de leur établissement, grève à Renault contre le projet d'accord compétitivité de la direction, mobilisation dans les hôpitaux contre le GHT... Et cela en dépit des tentatives de certains dirigeants pour réintroduire les journées d'action « saute-mouton » qui ont permis au gouvernement d'imposer la loi El Khomri remettant en cause le code du travail à coup de 49-ter !

Plus que jamais, il existe un rapport direct entre notre intervention dans les luttes et la force politique unitaire que nous voulons rassembler dans nos comités pour la rupture (MPR). Vous êtes naturellement invités, non seulement à participer à cette rencontre mais à y convier vos collègues et amis pour élargir la discussion sur les initiatives que nous voulons prendre dans la prochaine période. La réunion se terminera autour du verre de l'amitié.

Bien cordialement.

Jean Delarue

SAUVER L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE !

Contribution d'une enseignante, Les Mureaux

Une étude officielle du ministère de l'Education Nationale établit l'effondrement en cours du système éducatif dans notre pays. En atteste la baisse dramatique des résultats en orthographe- les plus faciles à quantifier- depuis 1987. En 2015, sur une dictée de 10 lignes, un élève de CM2 fait en moyenne 17,8 erreurs alors que sur la même épreuve la moyenne était de 14,3 en 2007 et 10,6 fautes d'orthographe en 1987. Il est révoltant de constater que ce sont les élèves les plus faibles qui sont les plus touchés puisque ceux qui font 25 erreurs et plus, représentent en 2015 19,8% d'une cohorte, alors qu'ils n'étaient que 5,4% en 1987. D'autres études pour d'autres domaines et d'autres niveaux d'enseignement parviennent aux mêmes résultats. Une conclusion s'impose : un effondrement est en cours.

Comment en est-on arrivé là ?

Les différentes réformes ou plutôt contre-réformes dans l'Education Nationale comme la réforme du collège qui supprime jusqu'à 4 heures et demi de cours par semaine en classe de 3^{ème}, la désastreuse réforme des rythmes scolaires et des PEDT (projets éducatifs de territoires) qui introduisent la confusion entre temps scolaire et périscolaire, désorganisent les écoles, favorisent l'ingérence des élus et collectivités territoriales dans le fonctionnement de l'école, conduisent à la territorialisation de l'école au détriment du caractère national l'enseignement

C'est toute l'école républicaine et sa mission d'instruction publique qui sont remises en cause !

Pour le gouvernement, il faut, à tous les niveaux, passer en force contre les personnels qui rejettent les politiques d'austérité et de territorialisation. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre dans le 1^{er} degré des dispositifs de la loi de refondation et de l'école du socle commun remettant en cause dans l'Education Nationale, la « hiérarchie des normes », dans la logique de la loi travail, et donc le principe républicain d'égalité de traitement, le cadre national de l'école et les statuts des personnels qui en sont les garants.

C'est dans ce contexte que sont prises de nouvelles mesures : renforcement de l'école inclusive, nouveaux programmes, nouveaux cycles et dispositifs multiples de liaison école/collège, Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) et carnet de suivi en maternelle...qui toutes visent à imposer le règne de l'arbitraire local et de l'individualisation menaçant de destruction, l'école publique, ses maîtres, la transmission de connaissances et des éléments fondamentaux du savoir.

La défense de l'école nécessite aujourd'hui de reconquérir une école qui instruit et d'abandonner définitivement la loi Peillon dite de refondation de l'école, d'abroger tous ses décrets d'application en particulier les réformes des rythmes scolaires et du collège qui en découlent.

ET L'INTERCOMMUNALITE ?

Contribution de Michel Mallet, Mezy

Le Grand Paris Seine & Oise, 73 communes, 405 000 habitants, existe depuis janvier 2016. Il s'attribue presque toutes les prérogatives de nos communes. Il éloigne le citoyen du centre de décision. D'ailleurs n'est-il pas consternant que GPS&O fasse appel à une agence de Com (coût 300€ 000) à la charge du contribuable pour connaître l'attente des habitants. Il est IMPERATIF que nous prenions conscience de l'avenir de notre territoire. Beaucoup trop d'élus préfèrent l'odeur du bitume et le bruit des bétonneuses et passer leur temps sur « leurS Grands Projets inutiles et coûteux »

- 2009 : La mobilisation citoyenne a eu raison de cette aberration de circuit F1 qui devait sacrifier 178 ha de terre agricole et polluer la nappe phréatique. Ce qui nous a valu d'éponger le déficit du Conseil général par une augmentation de 15% de taxes. Cette année c'est plus de 66%. Septembre 2017 sera celle du GPS&O.

- 2016 : Projet de viaduc dans la vallée de la Montcient (70 millions€) avec une voie routière reliant la RD 28 à L'A13 avec un second pont (330 millions€).

C'est ce qui se ferait sur notre secteur si personne ne prend à bras le corps l'avenir de cette partie Val de Seine. Je pourrais évoquer d'autres projets (coût plus d'un milliards€) et en parallèle nos besoins en termes de logements, d'éducation, de santé, d'emplois, de transports, du vivre ensemble.... Que deviennent-ils ?

RENAULT-FLINS. MOBILISATION ET RECULS

Article issu de La Tribune des Travailleurs, 23 novembre 2016

Renault-Flins

La mobilisation contraint la direction à des reculs

Renault prétend imposer, pour la fin décembre, un nouvel « accord de compétitivité » pour les trois ans à venir. Le précédent accord avait débouché sur 8 200 suppressions d'emplois et la perte de dix-huit jours de RIT pour les salariés de l'usine de Flins.

Ce que la direction voulait imposer, entre autres (*) :

- 24 samedis obligatoires par an et possibilité de « débordement » de une heure trente par équipe, ce qui conduirait à des semaines de 48 heures en fonction des besoins de la production ;

- les samedis et débordements horaires, non payés, seraient « éponnés » par le chômage des périodes creuses, la direction n'ayant plus à payer le chômage partiel ;

- suppression de la majoration de 25 % ou 50 % des heures supplémentaires en raison de l'annualisation.

Les salariés disent non à ces mesures. Le 27 octobre à Flins (Yvelines), plusieurs centaines de salariés avaient débrayé contre ce projet d'accord. Le 15 novembre, ils étaient 650 à débrayer à nouveau, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de l'UNSA.

La direction a été contrainte à des reculs partiels :

- les samedis ne seraient plus obligatoires mais au volontariat et payés, sauf s'il faut compenser le déficit des compteurs de capital temps collectif ;

- les débordements horaires, eux, resteraient obligatoires, mais dans la limite maximale de une heure quinze par jour et de 42 heures par semaine pendant douze semaines consécutives ;

- si l'allongement de la journée de travail est d'au moins une heure, le salarié aurait droit à une pause de cinq minutes.

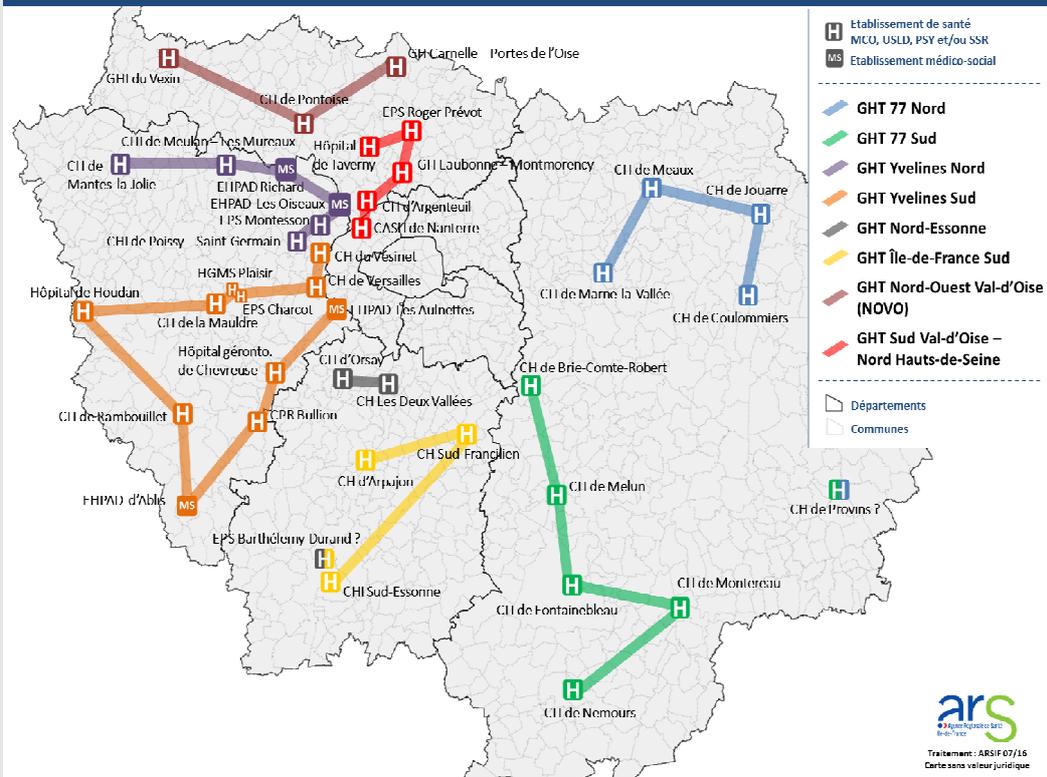
Le 15 novembre, rassemblés devant le bâtiment de la direction, des salariés posaient la question de la poursuite de la grève au-delà des deux heures de débrayage à l'appel des syndicats.

.....
Correspondant

(*) Mais aussi : objectif de 90 véhicules par salarié et par an (65 actuellement) ; départs anticipés conditionnés par quinze ans de travail en équipe ou 10 % d'invalidité.

REGROUPEMENT DES HÔPITAUX : DANGER !

Périmètre des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) en grande couronne



135 groupements hospitaliers de territoires (GHT) remplacent les 850 hôpitaux existant.

Un GHT regroupe les hôpitaux de Mantes-la Jolie, Meulan, Poissy, Saint-Germain, et le centre de Montesson, en application de la loi Touraine. Quel est leur but ? Réaliser des économies sur le dos des personnels et des patients afin de supprimer 16000 lits et 22000 emplois.

Des services entiers sont peu à peu supprimés dans les hôpitaux qui n'accueilleraient donc plus tous les patients mais se spécialiseraient dans un domaine.

155 emplois ont d'ores et déjà été supprimés depuis fin 2015 à l'hôpital de Mantes au nom d'un prétendu déficit fabriqué de toutes pièces par les nouvelles règles de financement des hôpitaux.

Dans le service de cardiologie, 10 lits d'hospitalisation ont été fermés en deux ans, des médecins viennent de Poissy pour assurer les vacances. La durée d'attente de rendez-vous peut atteindre six mois ; des malades sont envoyés à Poissy ou même au Plessis-Robinson. En néonatalogie, 8 suppressions de lits ont eu lieu.

Aujourd'hui, 40 % du personnel travaille 12 heures d'affilée ; ils se dépensent sans compter pour pallier le manque de personnel. Résultat : le nombre des arrêts de travail augmente sans cesse.

**NON AUX GHT ! ABROGATION DE LA LOI TOURAINE
MAINTIEN DE TOUS LES SERVICES ET DE TOUS LES POSTES DE
TOUS LES HOPITAUX DE MANTES, MEULAN, POISSY,
SAINT GERMAIN**